Cahier des charges : PARIS, découverte de notre capitale

Séjour de 2 jours à placer dans la semaine du 5 au 9 juin 2023

<u>Projet</u> : organisation par les élèves de la classe de 4^{ème} 4 d'un voyage à Paris

Nombre de participants : 29 élèves (13 filles et 16 garçons) et 2 accompagnateur.rices

Date: 2 jours et une nuit au choix durant la semaine du 5 juin 2023 au 9 juin 2023.

Mode de transport : train TGV direct

Départ de la gare de Grenoble autour de 7h30 le 1er jour

Retour de Paris gare de Lyon vers 17h le 2° jour

Mode d'hébergement : auberge de jeunesse

Jour 1

Si possible pose des sacs à l'auberge de jeunesse.

Repas du midi tiré du sac, fourni par les participant.es.

Découverte de la Tour Eiffel- Montée au 2ème étage par escaliers puis balade jusqu'à l'Assemblée

Nationale

Repas du soir : à l'auberge de jeunesse

Jour 2

Petit-déjeuner : à l'auberge

Matin: Louvres Visite guidée des chefs d'œuvres

Repas : Pique-nique dans le jardin des tuileries, fourni par l'auberge de jeunesse

Après - midi : Découverte à pied du Palais Royal, de la Place de la Concorde, des Champs Élysées et de

l'Arc de Triomphe.

Retour au départ de Paris Gare de Lyon vers 17h00

NOTA

Le prix proposé doit être ferme et définitif et doit comprendre :

- Une proposition en français établie sur la base de 31 participants. Indiquer une variation de prix en fonction du nombre de participants.
- Les frais d'hébergement et restauration du jour 1 soir au jour 2 midi
- Tous les frais de transport :

Les frais de transport en train

Les frais de transport de la ville de Paris (6 trajets en Métro par personne)

- L'assurance annulation groupe (le détail des garanties de cette assurance sera joint en précisant les conditions d'annulation)
- La possibilité de souscrire à une assurance annulation individuelle (le détail des garanties de cette assurance sera joint en précisant les conditions d'annulation)
- Toutes les visites

Le prix proposé devra être égal entre tous les participants, qu'ils soient élèves ou accompagnateurs. Aucune gratuité ne sera acceptée.

Paiement : le paiement sera effectué par mandat administratif à 30 jours sur envoi des factures conformément aux règles de la comptabilité publique des EPLE (1 ou 2 acomptes, le solde soit 40% payable à réception des documents permettant la réalisation du voyage ou au départ).

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : 24 février 2023 à 12H00

Pour toute information complémentaire, les candidats peuvent s'adresser à Sandryne Bohin-Wynen, gestionnaire, au 04 76 72 51 56